
LE MINISTRE D'ETAT

N° **2491** /MEMFPMA/DGFP/DC-oh

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des candidats déclarés admis aux concours administratifs organisés au titre de l'année 2025, que les phases de visite médicale, de choix de concours et de réception des dossiers de candidature se dérouleront simultanément durant la période allant du **lundi 22 septembre au vendredi 17 octobre 2025, à partir de 07 heures 30 minutes**, conformément au chronogramme de passage disponible sur le site internet du Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, **www.fonctionpublique.gouv.ci**.

Les sites retenus pour abriter ces activités sont **le Parc des Sports de Treichville, l'Ecole de Police d'Abidjan, le Lycée Professionnel Sectoriel Agro-industriel et Maintenance de Yopougon et les Directions Régionales de la Fonction Publique d'Abengourou, Bouaké, Daloa, Korhogo et Yamoussoukro.**

Les admis sont invités à se connecter sur le site internet sus-indiqué en vue d'imprimer **leur fiche de rendez-vous et leur fiche de visite médicale en deux (02) exemplaires.**

C'est le lieu de préciser que la visite médicale ne concerne que les admis aux concours directs, de recrutement et de recrutement exceptionnel.

Pour le bon déroulement de ces activités, tous les admis aux concours administratifs de la session 2025, à l'exception des admis aux concours professionnels exceptionnels de promotion, sont tenus au respect scrupuleux de leur jour de passage préalablement choisi sur le site sus indiqué.

A titre exceptionnel, cette opération concerne également les admis des années 2024 et 2023 n'ayant pas encore déposé leurs dossiers.

La liste des pièces constitutives des dossiers de candidature et la procédure à suivre sont jointes au présent communiqué.

Fait à Abidjan, le **12 SEPT 2025**



Anne Désirée OULOTO-LAMIZANA



PROCEDURE DE LA VISITE MEDICALE ET DE LA RECEPTION DES DOSSIERS DES CONCOURS ADMINISTRATIFS 2025

➤ ETAPE 1 : PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR LA VISITE MEDICALE ET LA RECEPTION DES DOSSIERS

- Se rendre sur la plateforme des concours administratifs du Ministère d'État, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration (MEMFPMA) **www.fonctionpublique.gouv.ci** ;
- Entrer son numéro d'inscription "FNCE25-... / FNCP25-... » ;
- Choisir le concours pour lequel vous souhaitez valider votre admission (pour les candidats admis à plusieurs concours) ;
- Renseigner les informations complémentaires liées à la procédure d'authentification des diplômes, selon les champs ci-après ;
Intitulé du Diplôme (diplôme mentionné dans le communiqué) / Année d'obtention / Numéro de diplôme / Établissement fréquenté ;
- Sélectionner la date et le site de rendez-vous ;
- Imprimer sa fiche de rendez-vous et **la fiche de choix de concours (cas des multiples admissions)** en deux (02) exemplaires ;
- Se rendre sur le site à la date indiquée.

➤ ETAPE 2 : VISITE MEDICALE (pour les candidats admis aux concours directs, concours de recrutement, de recrutement exceptionnel et de recrutement exceptionnel spécifique)

- Se rendre sur le site choisi muni de deux (02) exemplaires de sa fiche de rendez-vous;
- Une fois la visite médicale effectuée, s'assurer que l'opérateur technique a estampillé les deux (02) fiches de son cachet ;
- La première fiche est récupérée par l'opérateur technique tandis que la seconde servira au dépôt du dossier.

➤ **ETAPE 3 : RECEPTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le candidat admis effectuera le dépôt de son dossier conformément au concours auquel il est admis ou au concours qu'il a choisi (cas des multiples admissions).

✚ Pour les admis **aux concours directs, de recrutement, de recrutement exceptionnel ou de recrutement exceptionnel spécifique**, le dossier sera constitué de :

- 1- **La fiche de choix de concours (cas des multiples admissions) ;**
- 2- La copie de la fiche de candidature à imprimer dans l'espace candidat ;
- 3- La quittance de paiement du droit d'inscription au concours à imprimer dans l'espace candidat ;
- 4- La copie du curriculum vitae certifié sincère à imprimer dans l'espace candidat et à renseigner ;
- 5- La photocopie de la carte nationale d'identité ou le récépissé ONECI ou la première page du passeport, en cours de validité ;
- 6- La copie originale de l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif de **l'année 2025 ;**
- 7- La copie de la carte ou du récépissé d'enrôlement CMU ;
- 8- La copie originale de l'extrait d'acte de mariage, pour les femmes mariées ;
- 9- La déclaration sur l'honneur de non engagement à la Fonction Publique à imprimer dans l'espace candidat ;
- 10- La copie originale du certificat de nationalité en cours de validité ;
- 11- La copie originale du casier judiciaire ayant **moins de trois (03) mois** à la date du dépôt des dossiers ;
- 12- La photocopie légalisée du diplôme sur présentation de l'original ;
- 13- **Pour les diplômes post-BTS des grandes écoles et universités privées, fournir la copie du diplôme cartonné signé par le Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur ou le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur ou à défaut, joindre l'attestation de reconnaissance à l'attestation provisoire d'admission au diplôme ;**
- 14- La photocopie de la décision d'équivalence pour les diplômes obtenus à l'étranger ;
- 15- L'attestation de travail signée par le DRH du ministère pour les concours de recrutement exceptionnel et de recrutement exceptionnel spécifique ;
- 16- Le certificat de non-bégaiement signé par un médecin agréé par l'ordre des médecins, pour les admis aux concours de recrutement exceptionnel spécifique du Ministère en charge de l'Enseignement Technique (emplois d'enseignement).
- 17- L'attestation de travail signée par le DRH ou le responsable de la structure pour les concours de recrutement exceptionnel spécifique du Ministère en charge de l'Enseignement Technique.



Pour les candidats admis aux **concours professionnels ou concours professionnels exceptionnels**, le dossier sera constitué de :

- 1- **La fiche de choix de concours (cas des multiples admissions) ;**
- 2- La copie de la fiche de candidature à imprimer dans l'espace candidat ;
- 3- La quittance de paiement du droit d'inscription au concours à imprimer dans l'espace candidat ;
- 4- La copie du curriculum vitae certifié sincère à imprimer dans l'espace candidat et à renseigner ;
- 5- La copie de l'arrêté de changement de nom (pour les femmes mariées) ;
- 6- La copie de l'acte de nomination ou de titularisation ou de promotion du candidat dans le grade ;
- 7- La copie du certificat de première prise de service ou du certificat de prise de service ;
- 8- Le reçu de paiement et l'attestation de non sanction disciplinaire de l'année 2025 ;
- 9- L'attestation de présence au poste de l'année 2025 signée par le supérieur hiérarchique du candidat.

En plus de ces dossiers, les admis aux concours professionnels exceptionnels devront fournir :

- 1- L'acte de nomination dans les fonctions de Sous-Directeur ou Assimilés, Chef de Service ou Chargé d'Études, le cas échéant ;
- 2- La photocopie légalisée du diplôme sur présentation de l'original pour les Chefs de Service ou Chargés d'Études, le cas échéant ;
- 3- **Pour les diplômes post-BTS des grandes écoles et universités privées, fournir la copie du diplôme cartonné signé par le Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur ou le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur ou à défaut, joindre l'attestation de reconnaissance à l'attestation provisoire d'admission au diplôme.**

**CALENDRIER DE LA VISITE MEDICALE ET DE LA RECEPTION
DES DOSSIER DES ADMIS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS 2025**

❖ ABIDJAN (Du Lundi 22 Septembre au Vendredi 17 Octobre 2025)

ZONE	SITE	VISITE MEDICALE	RECEPTION DE DOSSIER	TYPE DE CONCOURS
ABIDJAN 1	• LYCEE PROFESSIONNEL SECTORIEL (YOPOUGON)	Du Lundi 22 Septembre au Vendredi 17 Octobre 2025	Du Lundi 22 Septembre au Vendredi 17 Octobre 2025	CD / CR/ CRE /CRES METFPA / CP / CPE
ABIDJAN 2	• PARCS DES SPORTS (TREICHVILLE)			
	• ECOLE DE POLICE (COCODY)	Du 22 septembre au Vendredi 17 octobre 2025		

❖ INTERIEUR (Du Lundi 22 Septembre au Vendredi 03 Octobre 2025)

VILLES	SITE	VISITE MEDICALE	RECEPTION DE DOSSIER	TYPE DE CONCOURS
ABENGOUROU	DR ABENGOUROU	Du Lundi 22 septembre 2025 au Vendredi 26 septembre 2025	Du Lundi 22 Septembre au Vendredi 03 Octobre 2025	CD / CR/ CRE /CRES METFPA / CP / CPE
BOUAKE	DR BOUAKE			
DALOA	DR DALOA			
KORHOGO	DR KORHOGO	Du Lundi 29 septembre au Vendredi 03 octobre 2025		
YAMOOUSSOUKRO	DR YAMOOUSSOUKRO			